République Française COMMUNE DE PUYVERT

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 1^{er} mars 2021

<u>Présents</u>: GREGOIRE Sylvie, BRITY Philippe, PARRAUD Patricia, EHUEINANA Sylvain, MALAN Didier, GAVAUDAN Philippe, REDENTI Sandrine, NOUGUIER Daniel, BARGHOUT Christophe, MOUREY Christophe, MATALON Emmanuelle, SEVERIN Nicolas, PARRAUD Elodie, ISIRDI Céline, PRIMO Yolande <u>Secrétaire de séance</u>: PARRAUD Patricia

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 1^{er} février 2021.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal, conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, de siéger à huis-clos, la séance n'étant pas accessible de manière électronique après le couvre-feu de 18h. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité, la séance se tiendra à huis-clos.

Dotation de Soutien à l'Investissement Local - Rénovation énergétique Bâtiment Ecole

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour le financement du projet de rénovation énergétique du bâtiment de l'école communale. Par circulaire du 11 décembre 2020, M. le Préfet de Vaucluse précise que cette dotation a pour but de soutenir la rénovation énergétique des bâtiments communaux, la 1ère enveloppe étant fléchée sur la rénovation thermique des bâtiments.

Avec l'appui du Parc Naturel Régional du Luberon dans le cadre du SEDEL (services d'économies durables en Luberon), et dans la continuité de l'engagement pris pour la maîtrise des consommations et dépenses d'énergies, il est proposé

- un renforcement de l'isolation des murs de l'école par l'extérieur
- le changement des menuiseries extérieures de la partie la plus ancienne de l'école
 Les travaux sont évalués à 92 532 € ht.
 - Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- sollicite la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2021 dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments communaux à hauteur de 80 % du coût du projet présenté estimé à 92 532 € ht,
- approuve le plan de financement annexé et autorise Madame le Maire à signer tous les documents annexes à cette demande.

Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) – exercice 2021 Acquisition foncière – Propriété Boissière

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2021 pour le financement du projet d'acquisition foncière - propriété Boissière.

Par circulaire du 18 février 2021, M. le Préfet de Vaucluse précise que cette dotation a vocation à financer la réalisation d'investissements, les catégories d'opérations susceptibles d'être subventionnés au titre de la DETR 2021 étant détaillées.

Cette opportunité d'acquisition a de multiples atouts, il s'agit d'un projet structurant pour la commune qui se monte à 435 000 € (acquisition + travaux toiture)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- sollicite la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2021 au taux maximal pour pouvoir réaliser l'acquisition de la propriété Boissière (A 1124)
- approuve le plan de financement annexé et autorise Madame le Maire à signer tous les documents annexes à cette demande.

Convention de partenariat « Label Ecoles numériques 2020 »

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite de l'appel à projets « Label Ecoles numériques 2020 » lancé par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA), le dossier de l'école de Puyvert qui avait candidaté a été retenu par le comité de pilotage national.

La subvention d'équipement, attribuée par l'Etat dans le cadre de ce programme, contribuera à financer l'acquisition d'équipements numériques pour les classes et les élèves à hauteur de 50 % du montant total du projet.

Afin de préciser les modalités de financement de l'acquisition des équipements numériques, une convention doit être établie entre l'Académie d'Aix Marseille représentée par M. le Recteur et la commune.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la convention de partenariat sur la base du projet d'équipement retenu, estimé à 3 034,80 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve la convention de partenariat « Label Ecoles numériques 2020 » telle que décrite ci-dessus et autorise Madame le Maire à signer la convention.

Refacturation de l'achat de masques par LMV - Reversement de l'aide de l'Etat par LMV

En 2020, dans le cadre de la crise sanitaire et pour répondre à la nécessaire protection des habitants du territoire lors du 1^{er} confinement, la communauté d'agglomération LMV a réalisé un achat groupé de masques auprès de la Sté Sisa Production.

La commune de Puyvert a ainsi pu obtenir 850 masques.

Dans le même temps, la communauté d'agglomération LMV a effectué, pour l'ensemble des adhérents au groupement de commande, une demande d'aide de l'Etat, elle a obtenu une aide globale de 32 000 € (1 € par masque acheté) qu'il convenait de répartir entre les bénéficiaires.

La communauté d'agglomération a donc procédé à la refacturation des masques à la commune en émettant un titre de recettes de 2 107,36 ttc, en contrepartie elle reversera la quote-part de subvention revenant à la commune soit 850 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'opération telle que décrite dans le présent exposé, et autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération.

Maintenance des moyens de secours contre l'incendie - Convention Société SMMI

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'entretien et l'installation des moyens de secours contre l'incendie (poteaux et bouches d'incendie) sont de la compétence communale.

Depuis 2018, la commune avait confié la prestation à la société SMMI pour 4 années consécutives, elle a donné entière satisfaction tant sur le remplacement des poteaux défectueux que sur la maintenance du matériel.

Désormais, la société SMMI propose une nouvelle convention de 2022 à 2025 inclus comportant la maintenance des poteaux incendie et la suppression de 2 poteaux incendie obsolètes devenus inutiles, le forfait annuel ht s'élevant à 1 133 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention de maintenance des moyens de secours contre l'incendie telle qu'annexée à la présente délibération et autorise Madame le Maire à signer la convention et tous documents s'y rapportant.

<u>Projet d'instauration du compte épargne-temps</u>

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'instaurer le compte épargne-temps, les agents communaux auront la possibilité d'accumuler leurs droits à congés.

Il est ouvert de droit et sur leur demande aux fonctionnaires titulaires à temps complet ou non complet à condition qu'ils soient employés de manière continue.

Le compte épargne-temps est alimenté par le report d'une partie des jours de congés annuels, sans que le nombre de jours de congés pris dans l'année puisse être inférieur à 20 (proratisé pour les agents à temps non complet) ainsi que des 2 jours de fractionnement.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur le principe afin que le projet de délibération puisse être soumis à l'avis du Comité technique paritaire siégeant au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Cadeau de départ à la retraite de Mme GAUGUIN Aline

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que dès le printemps 2020 il était prévu d'organiser une réception à l'occasion du départ à la retraite de Mme Aline GAUGUIN, adjoint administratif chargée d'accueil à la mairie de 2008 à 2020.

Avec la prolongation de la crise sanitaire, cette réception a été repoussée de date en date tout au long de l'année, désormais Madame le Maire propose de renoncer au projet de réception tout en maintenant la remise d'un cadeau de départ à Mme GAUGUIN.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve la proposition de renoncer à la réception prévue à l'occasion du départ en retraite de Mme Aline GAUGUIN en raison des mesures sanitaires,
- autorise Madame le Maire à offrir au nom de la commune un coffret séjour Smartbox d'une valeur de 300 € à Mme Aline GAUGUIN.

Compte rendu des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal

Renonciation au droit de préemption urbain pour les propriétés

- A 1203 1316 FIORE Roger
- A 888 1118 HOLLIER Yvelines
- A 1345 1347 GRANGIER Charles
- A 808 817 (1/8^{ème}) MUNI Patrick

Clôture de la séance à 20h15 Puyvert, le 1^{er} mars 2021 Sylvie GREGOIRE Maire de PUYVERT